Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 076-247600588-20261027-DECISION2026_91-DE

Décision n° 2026 / 91

TARIFICATION
100 NAVIGATEURS

Le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°20260409-7 en date du 9 avril 2026, portant délégation au Président de la Communauté de Communes,

Considérant la labellisation Station Nautique de la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

Considérant la volonté de développer la pratique des activités nautiques sur le territoire de la Communauté de Communes,

Considérant la décision n°2023.54 du 4 août 2023, relative à la tarification « 100 navigateurs »,

Considérant le renouvellement du projet « 100 Navigateurs » organisé par la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

DECIDE

D'approuver la modification des tarifs suivants à compter du 1er décembre 2026,

Les tarifs « 28c » s'entendent uniquement pour les familles résidant sur l'une des 28 communes de la Communauté de Communes, sous réserve de présentation d'un justificatif de domicile (avis fiscal N-1). Pour tout déménagement dans l'année civile en cours, la résidence des parents pourra être justifiée par un bail de location ou un acte d'achat notarié. Il n'y aura pas de dérogation possible à ce critère de résidence. La tarification « Ext. », s'applique pour les résidents extérieurs à la CCVS.

Ce tarif s'entend pour une année de cycle (de février à août).

En €	28c	Ext.
Tarif **100 navigateurs**	100	2650

Selon la convention signée entre la Communauté de Communes des Villes Sœurs et le Centre Intercommunal d'Action Sociale, la participation du CIAS sera déduite des participations familles.

La présente décision sera transmise au Préfet et transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Communautaire.

Fait à Eu, le 27 octobre 2026

Envoyé en Sous-Préfecture le :
Affiché le :
Acte certifié exécutoire à Eu,
Le
Le Président,

Le président,
Eddie Facque

villes sœurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
12 avenue Jacques Anquetil
76260 EU
tél. 02 27 28 20 87
villes-soeurs.fr